

Ecole élémentaire 20 rue Antoine Chantin Paris 14^{ème} Conseil d'école du 16 novembre 2007

Participants

Pierre Merciecca : DDEN
Ines Hiriart : assistante sociale

Les enseignants :

François Calvino : directeur de l'école
Béatrix Jouven : enseignante spécialisée aide pédagogique (RASED)
Elisa Metral : psychologue (RASED)
Alexandre Da Costa : professeur des écoles
Olivia Barona : professeur des écoles
Martine Chiche : professeur des écoles
Marine Guillemain : professeur des écoles
Elise Bazante : professeur des écoles
Virginie Boisneau : professeur des écoles
Vanessa Bord : professeur des écoles
Agnes Chaleard : professeur des écoles
Anne Dauzou : professeur des écoles
Gorgia Pradelle : professeur des écoles
Sophie Lebreton : professeur des écoles
Laurence Coignard : professeur des écoles
Anne Sevestre : professeur des écoles
Valérie Le Goff : professeur de la ville de Paris en EPS
Claire Rochet : professeur de la ville de Paris en éducation musicale

Les délégués des parents d'élèves :

Bénédicte Fighiera : vice-présidente pour l'école élémentaire du groupe Chantin
Isaline Buisson : trésorière
Florence Arnould - Cousin : secrétaire
Sylvie Gouel : délégué
Anton Valentien Joy : délégué
Sandrine Simonin : déléguée
Rémy Valée : délégué
Bahar Genty : délégué
Marie Barthélemy : déléguée
Isabelle Stievenard : déléguée
Françoise Cosson : déléguée
Johanne Zeltser : déléguée
Eliane Bombrun Saavedra : déléguée

Compte rendu de séance

- Bilan de la rentrée

. Calendrier des réunions : le 22 novembre aura lieu la visite d'architecture en présence des représentants des parents. Une réunion est prévue le 30 novembre avec V. Jarousseau, chargé des affaires scolaires du 14^{ème}, concernant la restructuration des locaux du groupe scolaire Chantin.

. Bilan des élections des représentants des parents d'élèves. Il y a eu 185 votants sur 550 inscrits, soit un taux de participant de 33,64% (contre 35,94% en 2006).

. Structure scolaire 2007/2008

Il y a 323 enfants :

75 CP : 26 CPA, 26 CPB, 23 CPC

67 CE1 : 28 CE1A, 26 CE1B

61 CE2 : 25 CE2A, 26 CE2B

double niveau : 13 CE1 / 10 CE2

69 CM1 : 31 CM1A, 31 CM1B

51 CM2 : 30 CM2A

double niveau : 7 CM1 / 21 CM2

4 postes ASE (Agents de service) et une personne chargée de l'aide à la scolarisation sont présents dans l'école, ainsi que la gardienne.

- Présentation du réseau RASED

Le réseau d'aide spécialisé intervient auprès des enfants en difficultés scolaires, psychologiques ou comportementales. Il est composé d'une enseignante spécialisée et d'une psychologue. Le réseau intervient en fonction du signalement des enseignants. Les parents sont avisés du travail qui est fait avec leur enfant. La psychologue intervient auprès des enfants, uniquement avec l'autorisation des parents. Il est possible de prendre rendez-vous avec elle sans passer par l'école. Les coordonnées du RASED sont affichées dans le hall de l'école. Des plaquettes de présentation sont à demander à la gardienne.

- Le règlement intérieur de l'école

Il est issu du règlement type départemental qui date de 1992, discuté en réunion sous la direction du préfet en présence de représentants du corps enseignants, de l'administration et des parents d'élèves. Le règlement intérieur est adopté par le conseil d'école. Il sera distribué dans les cahiers de correspondance avec un coupon réponse. Il sera commenté en classe.

En ce qui concerne l'interdiction faite aux enfants de goûter pendant les récréations, la direction de l'école précise que des cas particuliers peuvent être pris en compte s'ils sont signalés (enfants n'ayant pas pris de petit déjeuner par exemple).

- Le Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs

Il définit les modalités en cas d'alerte donnée par la Préfecture pour un risque majeur. Le signalement est effectué par corne de brume ; il prévoit le confinement des enfants dans les classes, dans le bâtiment élémentaire, et dans le préau maternelle, pour le bâtiment maternelle, jusqu'à l'arrivée des secours. Le conseil est informé de ces modalités le 16 novembre 2007.

- La coopérative scolaire

Un appel financier est réalisé auprès des parents 2 fois dans l'année, il n'est pas obligatoire d'y contribuer. Il sert entre autres aux achats pour l'école de matériels et d'équipements pédagogiques, et également au financement des classes transplantées. Le bilan des recettes et dépenses est joint au compte rendu.

Le marché de Noël sera également une source de financement. Il aura lieu le samedi 15 décembre. Les parents pourront acheter les productions des enfants. Les classes passeront à tour de rôle pour acheter des objets. La recette sera répartie entre les classes, au prorata du nombre d'enfants.

- Le périscolaire

. **L'organisation de la cantine** : 9 animateurs sont présents sur le temps de la cantine. 3 animateurs surveillent le réfectoire, 2 sont dans le préau et 4 dans la cour. Les CP mangent en premier puis vont dans une cour de l'école maternelle. L'appel est effectué par classes, qui se rendent au self à tour de rôle.

L'équipe est à peu près stabilisée, après un début d'année scolaire marquée par un fort turn-over. De ce fait, les ateliers vont pouvoir se mettre en place. Des jeux sont organisés dans la cour qui est petite pour le nombre d'enfants. Le directeur a demandé de la vigilance aux animateurs. Des activités sont prévues à l'intérieur en cas de pluie. L'organisation de la BCD (atelier de lecture) se met en place :

De 11h.30 à 12h.30 : CM1/CM2 (16 enfants)

De 12h.30 à 13h.20 : mardi et vendredi : CE1/CE2 (16 enfants), lundi et jeudi : CP (15 enfants)

L'association « Lire et faire lire » (lecture aux enfants par des bénévoles) démarrera bientôt et se tiendra dans le centre de loisir de l'école maternelle.

. **Les repas**. 291 enfants sont inscrits à la cantine. Un problème de quantité de nourriture est soulevé. Il sera traité avec le responsable de la Caisse des écoles ; les enfants sont encouragés à signaler immédiatement les dysfonctionnements aux enseignants ou au directeur.

. **L'étude**. 111 enfants y sont inscrits, soit 4 études de 17 enfants environ chaque soir. La surveillance est assurée par 5 personnes. Il est précisé qu'il s'agit bien d'études surveillées et non dirigées (règlement de la Mairie de Paris).

. **Les ateliers bleus**. L'inscription est au trimestre. Les ateliers sont les suivants :

lundi : Théâtre pour les CP, CE1 (16 enfants), un tirage au sort a été réalisé compte tenu de la demande

mardi : Cinéma pour les CM2 (12 enfants), et flag football pour les CM1, CM2 (14 enfants, il reste des places)

jeudi : Nature et environnement pour les CE1, CE2 (15 enfants)

vendredi : Capoeira pour les CE2, CM1 (20 enfants)

. **Les ateliers lecture**. Ils sont proposés un soir par semaine par enfant :

Lundi, mardi, jeudi pour les CE1 (12 ou 13 enfants)

Vendredi pour les CM1, CM2 (14 enfants)

- La carte scolaire.

Il n'y a pas d'information pour le moment. L'assouplissement de la carte scolaire signifie que les dérogations pour l'affectation dans un collège en dehors de la zone de la carte seront accordées en plus grand nombre. Une demande est faite par les parents pour connaître la répartition des enfants de Chantin entrés en 6^{ème} cette année, entre les différents collèges. Une rencontre avec la principale de Daudet est prévue pour le travail de liaison CM2/6^{ème}. Une réunion pour les parents des enfants de CM2 sera organisée en mars. Le dossier de d'inscription sera à remplir ensuite.

Un projet de création de section bi-langues espagnol est en cours au collège Daudet. Une demande a été faite à l'école pour anticiper cette création, en débutant l'enseignement de l'espagnol dès l'élémentaire. Une enquête pourrait être réalisée pour estimer le nombre d'enfants intéressés. Les parents ne souhaitent pas que l'enseignement de l'espagnol soit systématique à l'école élémentaire pour ne pas pénaliser en anglais les enfants qui ne pourraient être accueillis dans ces classes bi-langues. Le collège sera informé de cette décision.

- Enseignement des langues vivantes

L'enseignement est réalisé pour tous les enfants à partir du CE2, par les enseignants habilités et 1 intervenant extérieur pour 2 classes dont l'enseignant n'est pas habilité.

- Le projet d'école

5 classes de découvertes ont déjà eu lieu. Des demandes sont en cours pour des classes transplantées organisées par la ville de Paris, pour le 3^{ème} trimestre. 1 projet est en cours de montage organisé par les enseignants pour 2 classes.

- Les fournitures scolaires

Quelques dysfonctionnements ont été subis en début d'année sur des commandes de livres. Ils ont été rattrapés.

- Les évaluations

Les livrets d'évaluation communs par niveau ont été refaits. Les livrets seront rendus le samedi 1^{er} décembre. Les parents seront invités par créneaux horaires à venir les retirer dans les classes, accompagnés de leur enfant.

- Projets en cours

Le travail sur la répartition des programmes est en cours au sein de l'équipe pédagogique. Les projets de journal d'école et de Conseil d'élèves sont à mettre en place.

- Surveillance du passage piéton.

Les parents souhaitent expressément attirer l'attention sur le danger lié à la surveillance du passage piéton avenue Jean Moulin donnant sur la rue Antoine Chantin, et soulignent que la seule vigilance des piétons serait préférable à la surveillance défectueuse réalisée actuellement.

Le prochain Conseil d'école aura lieu le vendredi 14 mars.

Le Président du Conseil
M. Calvino

Le secrétaire de séance
Florence Arnould-Cousin